



European Economic and Social Committee | Comité économique et social européen

PÉRIODE **RAPPORT DE FIN**
2023 **DE MANDAT**

2025 **Section**
«Union économique
et monétaire et cohésion
économique et sociale»

DIRECTION C
TRAVAUX LÉGISLATIFS

PRÉSIDENT:
Ioannis VARDAKASTANIS

Introduction

Le monde a connu des mutations profondes, de grands bouleversements géopolitiques et un niveau d'incertitude sans précédent, mettant à l'épreuve l'identité de l'Europe et son rôle sur la scène internationale. Cette dynamique a révélé des vulnérabilités et accentué les disparités économiques et sociales entre les régions et les catégories de revenus.

Face à ces défis, la section ECO a poursuivi son engagement en faveur d'une économie européenne résiliente et durable, considérée comme une base essentielle pour les réponses de l'Union et pour la réalisation de bon nombre de ses ambitions communes, telles que la transition écologique et numérique. Dans notre avis, nous avons souligné que la croissance résiliente et inclusive est essentielle pour réduire les inégalités en matière de perspectives et de résultats et pour garantir une prospérité partagée à tous les citoyens de l'Union et qu'il est temps d'opérer des changements fondamentaux, au-delà de simples ajustements progressifs.

Ce mandat a supervisé l'examen à mi-parcours de la facilité pour la reprise et la résilience et du cadre financier pluriannuel 2021-2027, tout en formulant des recommandations cruciales pour l'avenir. La section ECO a également adopté des avis essentiels et une résolution plaçant la politique de cohésion au cœur des politiques de l'Union, en tant qu'outil essentiel pour réduire les disparités régionales et promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale. Nous avons poursuivi nos travaux sur des questions cruciales dans le domaine de la fiscalité et l'intégration accrue des marchés financiers européens, et avons formulé des recommandations clés pour renforcer la stabilité macroéconomique. Nous avons également discuté des moyens de promouvoir les investissements publics et privés en faveur des intérêts stratégiques européens et mené des discussions difficiles mais importantes sur les possibilités de financement de la défense au sein de l'Union.

Surtout, nous avons entrepris de diriger les travaux sur le paquet transversal d'avis d'initiative du CESE sur la crise du coût de la vie. Avec ce train de mesures, nous appelons à des réformes globales et à des changements profonds pour répondre à la crise du coût de la vie, renforcer la résilience face aux crises futures et, surtout, fournir des orientations claires et concrètes aux institutions de l'Union, aux gouvernements nationaux, aux partenaires sociaux et à la société civile pour construire une Union européenne plus résiliente, plus inclusive et plus durable.

Alors que l'Union est confrontée à des défis sans précédent, je me réjouis que la section

ECO n'ait jamais perdu de vue sa mission fondamentale: veiller à ce que les politiques économiques de l'Union soient conçues de manière à répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens, sans que personne ne soit laissé pour compte.

Ioannis Vardakastanis

Président de la section ECO

Table des matières

Introduction.....	2
L'Union économique et monétaire	4
Le Semestre européen	5
Les marchés financiers européens.....	6
Le budget de l'Union européenne	7
La politique de cohésion	9
La fiscalité.....	11
L'écho interinstitutionnel.....	14
Les réalisations en matière de communication	17
Les perspectives et l'avenir	17
Annexe — Statistiques clés	20

L'Union économique et monétaire

Afin de favoriser la création d'une économie européenne résiliente, durable et inclusive, le CESE a régulièrement actualisé ses recommandations dans le cadre de son avis semestriel sur la politique économique de la zone euro¹.

Dans son avis intitulé [De nouvelles règles de gouvernance économique parées pour l'avenir](#), le CESE a formulé des recommandations essentielles en réponse au paquet législatif proposé par la Commission visant à réformer le cadre de gouvernance économique de l'Union européenne.

La section ECO a travaillé sur plusieurs avis portant sur diverses questions stratégiques essentielles pour construire une économie résiliente et durable et pour mobiliser les investissements indispensables à la réussite de la transition écologique et numérique. Dans un avis demandé par la présidence belge sur le thème [Stimuler une croissance inclusive à long terme au moyen de réformes et d'investissements](#), le CESE a formulé des recommandations essentielles visant à renforcer la cohésion sociale, à gérer la dette et à prioriser les investissements dans les secteurs de la santé et de l'emploi à travers l'Europe. Le CESE a également proposé la création d'[un fonds d'investissement de l'UE en faveur de la résilience économique et de la compétitivité durable](#), susceptible de fournir des ressources financières à des projets d'investissement présentant un intérêt stratégique pour l'Europe. Dans un avis d'initiative intitulé [Les biens publics européens: une priorité politique pour financer la croissance durable de l'UE et relever les défis mondiaux](#), la section ECO a encouragé le débat sur les biens publics européens, c'est-à-dire sur les grandes priorités politiques capables d'assurer la croissance durable de l'Union et le bien-être de ses citoyens. Par ailleurs, dans un avis d'initiative, la section ECO a également examiné [le rôle des syndicats dans l'amélioration de la productivité](#).

Compte tenu des défis économiques et sociaux posés par le changement climatique, le CESE a également adopté un avis intitulé [Le changement climatique et ses retombées sur l'économie](#) appelant à des mesures immédiates pour lutter contre le changement climatique, tout en soulignant les opportunités économiques qu'il peut offrir. En investissant dans des pratiques durables et en promouvant une approche collaborative à l'échelle mondiale, l'Union peut atténuer les risques associés au changement

¹ Les avis sur la politique économique de la zone euro adoptés dans le cadre de ce mandat sont les suivants: [Considérations supplémentaires sur la politique économique de la zone euro \(2023\)](#); [Politique économique de la zone euro pour 2024](#); [Considérations supplémentaires sur la politique économique de la zone euro \(2024\)](#); [Politique économique de la zone euro pour 2025](#); [Considérations supplémentaires sur la politique économique de la zone euro 2025](#)

climatique.

À la demande de la présidence espagnole et en réponse aux propositions législatives publiées par la Commission européenne, le CESE a poursuivi ses travaux sur l'euro numérique dans un avis intitulé [Euro numérique et étendue et effets du cours légal des billets de banque et pièces en euros](#), soulignant que le succès du projet d'euro numérique dépendra en grande partie de sa capacité à offrir une réelle valeur ajoutée aux citoyens et aux acteurs économiques.

Au cours de ce mandat, la section ECO a également dirigé les travaux sur un paquet transversal d'avis d'initiative concernant la [crise du coût de la vie](#). Dans son avis sectoriel intitulé [Sortir des crises – Mesures en faveur d'une économie européenne résiliente, cohésive et inclusive](#), la section ECO a souligné que les défis et incertitudes auxquels l'Union est confrontée exigent non pas des ajustements progressifs, mais une transformation structurelle plus profonde qui nécessite un changement stratégique du modèle économique européen. La section ECO a également été chargée d'un avis intitulé [Recommandations de la société civile organisée pour faire face à la crise du coût de la vie](#), qui propose des recommandations complètes pour répondre à cette crise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

Dans son avis intitulé [Aspects économiques d'un «pacte bleu pour l'Europe»](#), la section ECO a contribué à un effort transversal du CESE visant à mettre en lumière la nécessité d'un recentrage des politiques sur la question de l'eau.

Le Semestre européen

Les activités et résultats liés au Semestre européen sont présentés dans un rapport distinct élaboré par le groupe «Semestre européen», présidé lors de ce mandat par Luca Jahier. Par souci d'exhaustivité, les avis sont uniquement référencés dans une note de bas de page².

² Les avis, informations et rapports d'évaluation liés au Semestre européen adoptés dans le cadre de ce mandat sont les suivants: [Recommandations du CESE pour une réforme vigoureuse du Semestre européen](#), [Évaluation à mi-parcours de la facilité pour la reprise et la résilience](#), [Considérations supplémentaires sur l'examen annuel 2023 de la croissance durable](#), [Propositions de réforme et d'investissement et leur mise en œuvre dans les États membres: qu'en pense la société civile organisée? \(cycle 2023-2024 du Semestre européen\)](#), [Examen annuel 2024 de la croissance durable](#), [Considérations supplémentaires sur l'examen annuel 2024 de la croissance durable](#), [Le point de vue de la société civile organisée dans les États membres de l'UE au sujet des propositions nationales de réforme et d'investissement et de leur mise en œuvre \(cycle du Semestre européen 2024-2025\)](#), [Recommandations du CESE sur les propositions de réforme et d'investissement formulées dans le cadre du cycle du Semestre européen 2024-2025](#), [Semestre européen 2025 — Paquet d'automne](#), [Considérations supplémentaires sur la voie à suivre pour le Semestre européen 2025](#).

Les marchés financiers européens

Le CESE a salué le paquet législatif relatif à la [révision du cadre de gestion des crises bancaires et d'assurance des dépôts](#), y voyant une étape vers l'achèvement de l'Union bancaire. Il a appelé à renforcer la protection, l'harmonisation et la proportionnalité des dépôts, afin de consolider le système bancaire de l'Union tout en protégeant les intérêts des petites banques, des contribuables et des déposants. Il a également souligné que, tant que le système européen d'assurance des dépôts ne sera pas une réalité, la fragmentation persistera et l'Union bancaire ne se concrétisera pas.

Dans son avis d'initiative intitulé [L'importance stratégique du secteur financier de l'UE: comment en améliorer l'analyse et l'évaluation?](#), le CESE a souligné l'importance de la synchronisation des réglementations, de l'implication des parties prenantes, des évaluations d'impact et des analyses de compétitivité. Il a également insisté sur la nécessité de mettre en œuvre de manière systématique un contrôle spécifique de la compétitivité dans la réglementation des marchés financiers. Il a appelé à garantir une concurrence loyale entre les banques étrangères et nationales, afin d'assurer la stabilité du marché, d'attirer les investissements étrangers et d'évaluer la numérisation ainsi que l'ampleur du financement.

Dans son avis intitulé [Améliorer les indices de référence et les obligations d'information dans les domaines des services financiers et du soutien à l'investissement](#), le CESE a salué l'initiative de la Commission visant à rationaliser et simplifier les obligations en matière d'information prudentielle sur les services financiers, ainsi qu'à éviter les demandes de rapports en double. Il a recommandé d'harmoniser la portée et le format des données, et de mettre en place, à terme, un guichet unique.

Dans son avis d'initiative intitulé [Révision du cadre juridique relatif à la titrisation dans l'UE](#), le CESE a soutenu la relance du marché de la titrisation comme moyen d'accroître les prêts et de renforcer l'intégration des marchés de capitaux de l'Union. Il a également invité la Commission européenne à se concentrer sur l'incidence de toute réforme sur le financement de l'économie réelle et à l'évaluer de manière adéquate.

À la demande du Parlement européen, le CESE a été chargé d'élaborer l'avis intitulé [Investissements et réformes en faveur de la compétitivité et d'une union des marchés des capitaux](#), afin d'alimenter une procédure d'initiative menée par la commission ECON. Ses recommandations ont fourni des solutions pour accroître les investissements publics et privés et poursuivre l'intégration des marchés des capitaux de l'Union.

La Commission européenne a consulté le CESE concernant la [communication sur une Union de l'épargne et des investissements \(UEI\)](#), ainsi que sur les [compétences et éducation des Européens en matière financière](#). En ce qui concerne l'UEI, le CESE a appelé à concentrer les efforts sur les avantages pour les épargnants et les entreprises, en s'attaquant à la fragmentation des marchés, en augmentant le financement sur fonds propres et en encourageant la participation des investisseurs de détail. En matière de culture et d'éducation financières, le CESE a souligné les avantages économiques et sociaux de la culture financière et a recommandé une éducation précoce, un soutien ciblé aux groupes vulnérables, une adaptation réglementaire ainsi que des actions coordonnées aux niveaux européen et national.

Dans le domaine de la finance durable, le CESE a pleinement soutenu la proposition de la Commission visant à réglementer pour la première fois la [notation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance](#) dans le but de faciliter leur contribution à la transition vers une économie neutre pour le climat — une proposition législative que le CESE avait déjà appelée de ses vœux. Ces travaux se sont poursuivis et ont donné lieu à un avis exploratoire intitulé [Un nouvel élan pour le cadre de l'UE en matière de finance durable](#), préparé pour la présidence danoise du Conseil.

Le budget de l'Union européenne

La Commission a consulté le CESE dans le cadre de la toute première [révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel](#) (CFP). Dans son avis, le CESE a déploré la portée limitée des modifications proposées par la Commission dans la révision, lesquelles traduisent un manque d'ambition et se résument à «rapiécer» le cadre existant. Tout en soutenant globalement la Commission, le CESE a souligné l'absence de thèmes tels que le vieillissement de la population européenne et l'évolution démographique, estimant que le CFP devrait mieux refléter l'ensemble des grandes priorités de l'Union.

Concernant les recettes du budget de l'Union, le CESE a, dans un avis exploratoire demandé par la Commission sur la [prochaine génération de ressources propres](#) ainsi que dans un avis ultérieur sur les propositions concrètes de la Commission concernant un [deuxième ensemble de nouvelles ressources propres](#), réitéré son appel en faveur d'une modernisation structurelle du système de ressources propres. Ce système devrait soutenir les objectifs de croissance économique durable, tout en intégrant les dimensions numérique et environnementale. Le CESE a accueilli favorablement les nouvelles ressources propres proposées par la Commission et en a proposé d'autres dans l'avis.

Dans sa prise de position la plus récente sur le budget de l'UE, le CESE a, dans son avis intitulé [La voie vers le prochain cadre financier pluriannuel](#), souligné l'importance stratégique du prochain CFP. Celui-ci intervient à un moment crucial, marqué par une série de crises sans précédent qui ont engendré de fortes tensions entre les objectifs stratégiques de l'Union et la taille ainsi que l'allocation de son budget.

Dans un avis d'initiative sur le thème [Accroître la transparence budgétaire grâce à une budgétisation participative dans l'UE](#), le CESE s'est également penché sur le caractère inclusif et transparent du processus budgétaire, soulignant le rôle crucial de la transparence fiscale et de la budgétisation participative dans le renforcement des processus démocratiques et la consolidation de la confiance envers les institutions de l'Union.

Le nouveau contexte géopolitique a incité la présidence polonaise du Conseil à demander au CESE un avis exploratoire sur [le financement de la défense dans l'Union européenne](#). Le CESE a conclu qu'il était urgent de réagir à l'évolution du paysage sécuritaire en Europe par des mécanismes solides et unifiés de financement de la défense. Le CESE a ensuite formulé des observations sur une proposition législative relative aux [investissements liés à la défense dans le budget de l'UE](#).

La politique de cohésion

La politique de cohésion continuera de jouer un rôle important dans la réduction des disparités régionales, sociales et économiques entre les régions de l'Union. Le CESE a souligné que le principe fondamental de la politique de cohésion de l'Union, à savoir la volonté de «ne laisser personne pour compte» continue d'être valable et respecté. Dans le cadre de la politique de cohésion de l'après-2027, le CESE a joué un rôle de premier plan dans la définition du nouveau format. Plus précisément, le CESE a adopté un avis exploratoire à l'intention de la présidence espagnole, intitulé [Facilité pour la reprise et la résilience et politique de cohésion: vers une politique de cohésion 2.0](#) qui a également été présenté au sein du groupe de travail compétent du Conseil. Le rapporteur a également été l'un des principaux intervenants lors des discussions pendant la Semaine européenne des régions et des villes de 2023. Dans un avis sur [le rôle de la politique de cohésion dans les prochaines séries d'élargissement de l'Union](#), le CESE a souligné la nécessité de réformer la future politique de cohésion afin qu'elle soit adaptée à l'élargissement. Le CESE a également adopté un avis sur le [neuvième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale](#) dans lequel il précise que la politique de cohésion de l'Union doit évoluer pour répondre à l'objectif ambitieux de rendre les régions européennes plus résilientes, plus compétitives et plus inclusives.

Alors que les discussions sur l'avenir de la politique de cohésion se déroulaient juste après les élections européennes et avant le début du mandat de la nouvelle Commission, le CESE a contribué au débat en adoptant une résolution intitulée [Personne ne devrait être laissé pour compte! Pour une politique de cohésion inclusive et participative en faveur de la cohésion sociale, économique et territoriale](#). Le CESE a été l'une des premières institutions à exprimer officiellement la nécessité de maintenir les principes fondamentaux de la politique de cohésion, tels que le principe de partenariat, la gouvernance à plusieurs niveaux, la gestion partagée et l'approche fondée sur les personnes.

Par ailleurs, à la demande de la présidence polonaise du Conseil de l'UE, le CESE a adopté un avis intitulé [Mettre davantage l'accent sur les résultats dans la politique de cohésion de l'après-2027 — perspectives, défis, risques et atouts](#) dans lequel il a explicitement souligné que l'investissement dans le renforcement des capacités

constitue une pierre angulaire d'une politique de cohésion axée sur les résultats. Notre avis a été présenté au sein du groupe de travail du Conseil sur les actions structurelles et les régions ultrapériphériques et, pour la première fois dans l'histoire du CESE, notre président a été invité au déjeuner du Conseil des affaires générales consacré à la cohésion.

Le CESE a adopté un rapport d'évaluation ex post intitulé [Évaluation ex post du Fonds européen de développement régional et du Fonds de cohésion pour la période 2014-2020](#), dans lequel il soutient que les principes fondamentaux de la politique de cohésion — le principe de partenariat, la gestion partagée et la gouvernance à plusieurs niveaux — restent pertinents et doivent être maintenus comme principes directeurs.

En ce qui concerne les catastrophes naturelles qui ont frappé l'Europe centrale, orientale et méridionale, le CESE a adopté un avis intitulé [Soutien régional d'urgence — RESTORE](#), dans lequel il demande des mesures immédiates, simples et efficaces pour atténuer les conséquences sociales, territoriales et économiques de ces catastrophes. Le CESE a également répondu à un autre enjeu majeur de l'Union, à savoir la démographie, en adoptant un avis intitulé [Exploiter les talents dans les régions de l'UE](#).

Dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la politique de cohésion présenté par la Commission en avril 2025, le CESE a adopté un avis intitulé [Examen à mi-parcours de la politique de cohésion \(2025\)](#) soutenant un examen pragmatique à mi-parcours de la politique de cohésion de l'Union pour la période 2021–2027.

Dans le contexte de la crise du logement, qui est devenue l'un des problèmes les plus importants de l'Union, le CESE a adopté un avis intitulé [Le logement abordable: politique de cohésion, programme urbain et société civile](#). L'avis du CESE servira de contribution de la société civile organisée aux travaux du Conseil de l'UE et des autres institutions européennes.

En ce qui concerne la cohésion territoriale et le programme urbain, le CESE a adopté un avis d'initiative intitulé [Révision de l'agenda territorial 2030 — Vers une approche plus intégrée et plus civique, assortie de liens plus étroits avec la politique de cohésion](#), dans lequel il a souligné l'importance de renforcer l'interconnexion entre l'agenda territorial 2030 et la politique de cohésion dans le cadre du programme révisé qui sera présenté par la Commission.

De plus, le CESE a adopté un avis sur [les principaux défis rencontrés par les îles et les zones montagneuses et faiblement peuplées de l'UE](#) dans lequel il plaide en faveur du développement de possibilités, de solutions et de mesures stratégiques sur mesure et fondées sur les spécificités territoriales, ainsi que de l'affectation des fonds dédiés à ces territoires. Notre avis et notre insistance sur la question de l'insularité ont joué un rôle important dans la révision des plans de la Commission européenne visant à présenter une stratégie pour les îles. Enfin, nous avons adopté un avis intitulé [Faciliter les solutions transfrontières](#), à la suite d'une proposition modifiée présentée par la Commission européenne.

Concernant les stratégies macrorégionales, le CESE a joué un rôle crucial en participant au groupe de travail de haut niveau sur les stratégies macrorégionales, qui se réunit chaque année, et en y présentant son avis intitulé [Mise en œuvre des stratégies macrorégionales de l'Union européenne](#) qui met en avant le rôle de la société civile. Pour les régions ultrapériphériques, le CESE a adopté un avis intitulé [Aide supplémentaire en faveur des régions ultrapériphériques](#) en réaction immédiate à l'urgence de la catastrophe naturelle à Mayotte.

La fiscalité

Au cours de ce mandat, la Commission européenne a présenté des propositions majeures dans les domaines de la fiscalité directe et indirecte. En matière de fiscalité directe, les propositions sont liées au paquet de réforme fiscale à deux piliers de l'OCDE. En matière de fiscalité indirecte, la numérisation des processus fiscaux s'est accélérée avec plusieurs propositions législatives importantes. Étant donné que la fiscalité dans l'économie numérisée a été largement débattue au niveau international, le poids des discussions se déplace progressivement de l'OCDE aux Nations unies. La section ECO suit attentivement, depuis 2019, les travaux du [Comité d'experts des Nations unies chargés de la coopération internationale en matière fiscale](#).

En matière de fiscalité directe, le CESE a travaillé sur l'avis intitulé [Entreprises en Europe: cadre pour l'imposition des revenus \(BEFIT\)](#), dans lequel il a examiné la proposition de la Commission européenne visant à établir un nouveau cadre législatif pour la fiscalité des entreprises (BEFIT), y compris sa proposition relative à l'établissement de prix de transfert (PT). Le Comité a recommandé des améliorations afin de garantir que cette initiative simplifie effectivement la fiscalité des entreprises dans l'Union. Ces recommandations incluent l'alignement du BEFIT/PT sur les règles de l'OCDE concernant l'imposition minimale au titre du pilier deux, la clarification de la compatibilité avec les incitations fiscales nationales, et la réduction de la collecte de données. Le Comité a organisé avec succès une consultation publique sur le thème [Entreprises en Europe: cadre pour l'imposition des revenus \(BEFIT\) — défis au niveau national et à l'échelon de l'UE](#) qui a réuni de nombreux représentants de haut niveau des secteurs public et privé.

L'avis d'initiative du CESE intitulé [Évaluation des obligations de déclaration fiscale dans l'UE](#) a été publié en temps opportun pour que la Commission européenne puisse en tenir compte dans le cadre du processus de simplification dans le domaine fiscal. Le Comité a estimé qu'une analyse d'impact devrait être réalisée pour chaque proposition et a recommandé de contrôler la compétitivité des nouvelles initiatives législatives en matière de fiscalité.

En matière de fiscalité indirecte, le CESE a travaillé sur la proposition intitulée [La TVA à l'ère du numérique](#), soulignant que les entreprises de l'UE ont besoin d'une application uniforme des règles de TVA dans l'ensemble de l'Union. Cette condition ne peut être remplie qu'en prenant des mesures au niveau de l'Union afin d'éviter les lourdeurs administratives, les divergences et les lacunes dans les règles applicables en matière de TVA.

Le CESE a également travaillé sur l'avis intitulé [Règles en matière de TVA et ventes à distance de biens importés](#). Il a salué les efforts de la Commission européenne visant à réduire la charge réglementaire pour les personnes assujetties, en supprimant les obligations d'enregistrement multiples, et a apprécié le fait que la réforme proposée renforce la lutte contre la fraude à la TVA dans l'Union.

Le CESE a également rendu un avis sur la proposition intitulée Mise en place d'un système d'imposition en fonction du siège social pour les PME, en soulignant que l'adoption de cette proposition apporterait une forte valeur ajoutée aux entreprises, aux travailleurs et aux États membres. La réduction de la charge administrative pesant sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) leur offrira de nouveaux avantages concurrentiels dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Le CESE a travaillé sur la proposition législative intitulée Dégrèvement plus rapide et plus sûr de l'excédent de retenues à la source. Il a salué le fait que la proposition de la Commission européenne pourrait soutenir les investissements transfrontières dans l'ensemble de l'Union, en particulier pour les investisseurs de détail, en apportant une simplification substantielle des procédures.

Dans le domaine de la coopération administrative, le CESE a travaillé sur les propositions DAC 8 et DAC 9. Premièrement, concernant la coopération administrative en matière de fiscalité (DAC 8), le Comité a souligné qu'un effort mondial visant à réglementer les crypto-actifs et leur utilisation est essentiel pour répondre efficacement aux enjeux croissants de portée mondiale liés à ces actifs et leurs implications de plus en plus nombreuses. Deuxièmement, en ce qui concerne la coopération administrative en matière de fiscalité (DAC 9), le CESE a fait observer que la sécurité juridique et la clarté pour les entreprises multinationales et les administrations fiscales ne peuvent être garanties que par l'élaboration d'un ensemble unique de règles uniformes applicables à tous les États membres.

Dans son avis d'initiative intitulé Révision de la politique fiscale — les ménages à faibles revenus et la transition écologique, le Comité a observé que l'incidence de la transition écologique ne sera pas uniforme dans l'ensemble de l'Union et variera considérablement d'un pays à l'autre. Il a recommandé que les États membres soient attentifs aux défis sociaux posés par cette transition afin d'en renforcer la légitimité, de maintenir la stabilité et d'éviter une opposition populiste.

Dans son avis d'initiative intitulé Cadre fiscal applicable aux entités de l'économie sociale, le CESE a souligné qu'il est impératif que les systèmes fiscaux des États membres ne freinent pas le développement de l'économie sociale. Il a appelé à une réflexion approfondie sur les possibilités d'harmoniser à l'avenir la fiscalité de

l'économie sociale au sein de l'Union. Au cours de la phase préparatoire des travaux, le Comité a mené avec succès une consultation publique.

Au cours de ce mandat, le Comité a poursuivi ses travaux sur la fiscalité des travailleurs transfrontaliers et a publié un avis d'initiative intitulé [L'imposition des télétravailleurs transfrontaliers à l'échelle mondiale et ses répercussions sur l'UE](#), dans lequel il indique que l'imposition des revenus des salariés en tant que revenus salariaux dans le pays de résidence de l'employeur est l'option privilégiée. En outre, le Comité a proposé que les autorités fiscales puissent répartir les recettes entre les pays en utilisant des données relatives à la présence individuelle réelle dans les États concernés (données communiquées par l'employeur à l'administration fiscale de son pays de résidence, faisant ainsi office de guichet unique) ou en se servant d'une clé composite macroéconomique.

Dans son avis d'initiative intitulé [Incidence économique de la mise en œuvre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE \(SEQE\)](#), le Comité a constaté que la conception et la mise en œuvre du système SEQE devraient tenir compte de ses conséquences sur l'emploi en Europe, ainsi que de son impact social. Le CESE a estimé que toute mesure prise dans le but de favoriser la décarbonation du secteur du transport maritime devrait, dans l'idéal, revêtir un caractère international plutôt que régional ou unilatéral, de manière à éviter les fuites de carbone.

Enfin, au cours de ce mandat, la section ECO a poursuivi sa coopération avec le [Comité d'experts des Nations unies chargés de la coopération internationale en matière fiscale](#) et a contribué à leurs travaux sur la fiscalité des travailleurs nomades et des crypto-actifs.

L'écho interinstitutionnel

Plusieurs débats en session plénière avec des intervenants de haut niveau ont mis en évidence l'étroite coopération interinstitutionnelle. Le commissaire Schmit a participé à un débat de haut niveau lors de la session plénière de mars 2024 avec les membres du CESE, en lien avec l'adoption de l'avis exploratoire belge intitulé [Stimuler une croissance inclusive à long terme au moyen de réformes et d'investissements](#). En

amont de cette adoption, en décembre 2023, les rapporteurs de cet avis ont également eu l'occasion de participer à une réunion du groupe de travail informel sur l'investissement social de la présidence belge.

À un moment crucial pour l'avenir de l'Union, la section ECO a accueilli Frank Arnauts, ambassadeur au ministère des Affaires étrangères de Belgique, qui est intervenu le 2 février 2024 sur le thème des [élections européennes de 2024: des réformes pour une économie européenne plus résiliente pour tous](#).

Dans le contexte du cadre financier pluriannuel (CFP) et des ressources propres pour le budget de l'Union, la section ECO a accueilli les deux corapporteurs du Parlement européen sur le CFP, et le commissaire Hahn a participé à la session plénière suivante du CESE consacrée au CFP. José Manuel Fernandes, rapporteur du Parlement européen sur les ressources propres, est intervenu au sein de la section ECO. M. Palmieri, l'un des rapporteurs de l'avis du CESE sur le CFP, est intervenu lors d'une réunion de la [Commission des budgets du Parlement européen](#) dans le cadre d'un débat sur le projet de rapport intérimaire du Parlement concernant la proposition de révision à mi-parcours du CFP. Dans le cadre des préparatifs du prochain CFP de l'après-2027, la nouvelle commission des budgets du Parlement a invité la rapporteure du CESE, Elena Calistru, à contribuer au premier débat d'orientation de son nouveau mandat. Le président de la section ECO a ensuite rencontré le président récemment réélu de la commission des budgets, M. Johan van Overtveldt, pour discuter de la révision à mi-parcours du CFP. Un débat de haut niveau de la section ECO sur le thème [Le financement de la défense dans l'Union européenne](#) a accueilli le vice-ministre des Finances de la République de Pologne, Pawel Karbownik, ainsi que le député européen Nicolás Pascual de la Parte.

Plusieurs débats en session plénière avec des intervenants de haut niveau ont également mis en évidence l'étroite coopération interinstitutionnelle dans le cadre de la politique de cohésion. En mai 2024, un débat avec Vasco Cordeiro, président du Comité européen des régions, Elisa Ferreira, commissaire européenne à la cohésion et aux réformes, et le professeur Andrés Rodríguez-Pose, président du groupe de spécialistes de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion, a été organisé dans le cadre du 9^e rapport sur la cohésion. En avril 2025, un débat sur l'examen à mi-parcours de la politique de cohésion s'est tenu avec Raffaele Fitto, vice-président exécutif de la Commission européenne à la cohésion et aux réformes, en lien avec notre

avis sur l'examen à mi-parcours de la politique de cohésion (2025).

En juin 2023, Mme Barrera, rapporteure du CESE sur l'avis intitulé [Facilité pour la reprise et la résilience et politique de cohésion: vers une politique de cohésion 2.0](#), a présenté l'avis sur le groupe de travail «Actions structurelles et régions ultrapériphériques» du Conseil de l'UE, à l'invitation de la présidence espagnole du Conseil de l'UE.

Le président du CESE a été invité à toutes les réunions ministérielles informelles sur la cohésion qui ont eu lieu pendant les présidences de l'Espagne (29/9/2023), de la Hongrie (6/9/2024) et de la Pologne (20-21/5/2025).

Le président de la Section ECO a été invité à la commission REGI du Parlement européen en décembre 2024 pour présenter la résolution intitulée [Personne ne devrait être laissé pour compte! Pour une politique de cohésion inclusive et participative en faveur de la cohésion sociale, économique et territoriale](#).

En avril 2025, les deux rapporteurs du CESE, M. Sventek et M. Marin, sur l'avis intitulé [Mettre davantage l'accent sur les résultats dans la politique de cohésion de l'après-2027 — perspectives, défis, risques et atouts](#) ont présenté l'avis sur le groupe de travail «Actions structurelles et régions ultrapériphériques» du Conseil de l'UE, à l'invitation de la présidence polonaise du Conseil de l'UE.

En janvier 2025, le CESE a organisé, en collaboration avec la présidence polonaise du Conseil de l'UE, une [audition conjointe sur le thème Une politique de cohésion axée sur les résultats: quels enjeux pour la nouvelle période de programmation?](#). Cet événement a également bénéficié du patronage officiel de la présidence polonaise.

Au-delà de la Commission, du Conseil, du Parlement européen et du Comité des régions, la section ECO a également participé à des échanges avec la BCE, la BEI, l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale.

Les réalisations en matière de communication

Les travaux de la section ECO ne se limitent pas à l'adoption de ses avis en session plénière du CESE. Le [site internet de la section ECO](#) est resté le principal pilier des activités de communication qu'elle a menées, dans la mesure où il permet à la section de garantir que les messages clés des avis soient facilement accessibles et lisibles, et qu'ils synthétisent de manière efficace les principales recommandations du Comité. Au cours des deux dernières années et demie, les trois avis de la section ECO les plus consultés sur le site du CESE ont été les suivants: [L'imposition des télétravailleurs transfrontaliers à l'échelle mondiale et ses répercussions sur l'UE](#); [Imposition des télétravailleurs transfrontaliers et de leurs employeurs](#) et [Mettre davantage l'accent sur les résultats dans la politique de cohésion de l'après-2027 — perspectives, défis, risques et atouts](#).

Un travail considérable a été accompli pour faire connaître les recommandations figurant dans les avis adoptés au cours de ce mandat au moyen d'envois massifs ciblés aux partenaires institutionnels, aux parties prenantes concernées et au grand public, mais aussi de communiqués de presse et d'articles web, ainsi que sur les médias sociaux, principalement X (anciennement Twitter).

Au cours de ce mandat, la section ECO a entretenu des contacts actifs avec ses abonnés par l'intermédiaire d'échanges animés sur son [compte X](#). Grâce à ces efforts, le compte X de la section ECO compte désormais plus de 1 800 abonnés.

Les perspectives et l'avenir

Une économie européenne résiliente et durable représente une condition préalable fondamentale et une base essentielle pour concrétiser bon nombre des ambitions affichées par l'Union: assurer une transition écologique et numérique juste, réduire les inégalités en matière de perspectives et de résultats, et garantir une prospérité partagée à tous les citoyens partout dans l'UE, pour ne citer que quelques exemples. L'Europe se trouve à un moment charnière, confrontée à des défis majeurs, et les décisions prises aujourd'hui façonneront l'Union européenne pour longtemps. La

section ECO est prête à continuer de contribuer à l'élaboration de politiques capables de renforcer la capacité de l'Union à faire face aux crises et difficultés futures, tout en apportant prospérité à l'ensemble de ses citoyens.

Surtout, la section ECO poursuivra et approfondira les travaux liés au paquet transversal sur la lutte contre la crise du coût de la vie. Le débat doit se poursuivre afin de trouver les réponses les plus appropriées à des défis particulièrement complexes, en invitant les décideurs politiques de toute l'Europe à agir en conséquence.

L'UE a besoin d'une mobilisation remarquable de ressources financières pour atteindre ses objectifs ambitieux en matière de transition équitable, de numérisation, de résilience, d'autonomie stratégique, de compétitivité durable, ainsi que de sécurité et de défense. Pour combler le déficit de financement existant, il est essentiel de poursuivre l'intégration des marchés des capitaux de l'Union et de progresser sur la voie de l'union bancaire. La section ECO poursuivra ses travaux dans ce domaine, en particulier sur les propositions législatives découlant de la communication de la Commission sur une Union de l'épargne et des investissements.

Les propositions relatives au prochain cadre financier pluriannuel présentées le 16 juillet 2025 nécessiteront un travail important au sein de la section ECO et d'autres sections du CESE. Elles ouvriront la voie à l'avenir de l'Union, à sa capacité de répondre à ses ambitions politiques et à fournir des biens publics européens.

Le cadre international de la fiscalité des entreprises a été récemment remanié par un accord relatif au paquet fiscal du cadre inclusif de l'OCDE et du G20 reposant sur deux piliers. Le CESE continuera d'œuvrer à la mise en place d'un système d'imposition des entreprises qui soit équitable et juste. Parallèlement, la section ECO poursuivra ses travaux sur la simplification dans le domaine de la fiscalité.

Il est nécessaire de trouver un équilibre délicat entre les réformes, leur lien avec les investissements et le principe fondamental de la politique de cohésion selon lequel personne ne doit être laissé pour compte. La section ECO suivra de près le nouveau format de la politique de cohésion, qui sera probablement lié à d'autres investissements sectoriels, et veillera à ce que les investissements à long terme dans les régions moins développées et moins riches ainsi que la convergence territoriale restent

des objectifs valables. En outre, la section ECO s'emploiera à garantir que les principes fondamentaux de la politique de cohésion, tels que le principe de partenariat, la gouvernance à plusieurs niveaux, la gestion partagée et l'approche fondée sur les personnes et les territoires, demeurent des piliers pour la nouvelle période de programmation.

Enfin, la section ECO travaillera en étroite collaboration avec les autres institutions de l'Union à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour les îles de l'UE et pour l'agenda des villes de l'UE, où le logement abordable constitue l'un des principaux problèmes à résoudre.

Annexe — Statistiques clés

	À partir du 25 avril 2023	2024	Jusqu'au 20 septembre 2025	Total
Réunions de section	6	9	6	21
Réunions du bureau de la section	7	10	7	24
Réunions de groupes d'étude	31	33	41	105
Réunions du groupe d'étude permanent	1	2	2	5
Réunions du groupe «Semestre européen»	3	5	4	12
Avis	24	22	29	75
Saisines	11	10	12	33
Avis exploratoires	4	2	5	11
Avis d'initiative	8	9	10	27
Rapports d'évaluation	1	0	1	2
Rapport d'information	0	0	1	1
Résolution	0	1	0	1
Missions d'information	6	12	6	24
Conférences et auditions organisées par la section	16	21	19	56
Participation des membres à des réunions/manifestations/conférences	37	62	46	145
Réunions entre les rapporteurs du CESE ou du Parlement ou les présidents de la section ou de la commission du Parlement	11	5	1	17
Réunions des membres du CESE avec des commissaires, des membres de cabinet, des directeurs généraux ou des directeurs de la Commission	1	2	0	3
Réunions de membres du CESE avec des représentants du Conseil, des représentants permanents ou des représentants de la présidence de l'UE	8	7	5	20